




*Quoi de neuf
à Uzein ?*

JUIN 2022

Votre Mairie est ouverte : de 8h45 à 12h
les lundi, mardi, jeudi et vendredi ;
de 13h30 à 18h les mardi et jeudi
Le maire reçoit sur rendez-vous.

 **05 59 33 19 84**

 **mairie@uzein.fr**

 **uzein.fr**

 **Commune d'Uzein**

Le mot du maire

Le budget 2022 de la commune a augmenté mais les recettes ne suivent pas les dépenses ! Plusieurs lignes budgétaires ont été finement révisées, entre autres, celles concernant le service scolaire et périscolaire. Nos différents tarifs aux familles sont en dessous de la moyenne des villages alentours. Après débats, les élus ont décidé de les augmenter de manière raisonnable, augmentations qui n'avaient pas été faites depuis quelques années.

En 2021, le coût moyen de ce service, par enfant scolarisé et par an s'élève à 1950 €. En déduisant les recettes de la CAF et celles provenant des familles, le reste à charge pour notre collectivité s'élève à 1120 €/enfant/an !!! et notre commune compte 125 enfants dans l'école ...

Les élus maintiennent leurs ambitions en matière d'éducation, cela a un coût mais nous l'assumons pleinement et le revendiquons haut et fort. Plus d'explications ci-après sur les informations diverses de la part de Valérie FRESSE CHAUVEAU, adjointe en charge du scolaire, périscolaire, enfance et jeunesse.

L'arrivée du Portail Famille début mai pour les inscriptions au périscolaire et à la cantine est un plus pour la gestion et pour les parents.

Les travaux de reconstruction du restaurant scolaire sinistré et d'extension de l'accueil périscolaire et du centre de loisirs communal « Le Petit Prince » ont débuté et se poursuivront toute l'année scolaire 2022-2023. Dès à présent, je remercie tous les acteurs de la communauté éducative pour leur patience et leur compréhension.

La réception des travaux de la rénovation de la maison Lousplaas en Maison d'Assistantes Maternelles aura lieu ce jeudi 2 juin. Cette MAM accueillera l'association « Les bambins d'Uzein » constituée de trois assistantes maternelles au cours de l'été.

Au pôle paramédical, les travaux seront achevés fin juin.

Les 12 et 19 juin 2022 auront lieu les élections législatives qui permettront d'élire nos député(e)s à l'Assemblée Nationale. Personnellement, je continue à faire confiance à notre députée sortante qui a répondu à toutes mes questions, mes sollicitations quand un administré avait un problème bien spécifique et a soutenu la commune pour des demandes de subventions, des positionnements intercommunaux ...

Bien à vous, Eric CASTET.

Séance du conseil municipal du lundi 16 mai 2022

1. Lotissement Communal : autorisation de signature de l'acte authentique de vente avec l'Office

64 : Une parcelle constituant le lot n°7, d'une superficie de 1 127 m² du lotissement communal la Métairie, a été détachée à l'Office 64 de l'Habitat pour la construction de 8 logements collectifs locatifs (5 logements en PLUS et 3 en PLA), moyennant un prix de vente à l'euro symbolique dont il est fait abandon. Le Conseil Municipal autorise M.le Maire à signer cet acte authentique de vente.

2. Lotissement Communal : réactualisation des prix de vente ce chaque lot après bornage définitif :

La première tranche des travaux de viabilisation du lotissement communal la Métairie étant terminés, le Cabinet Espel-Carricart, géomètre de l'opération, a transmis à la commune le plan de bornage définitif du lotissement : une modification sur la surface de l'un des lots (+ 1 m² sur le lot n° 6).

3. Modification des statuts du Syndicat d'Énergie des Pyrénées-Atlantiques:

M. le Maire informe l'Assemblée que par délibération du 9 avril 2022, le Comité Syndical du Syndicat d'Énergie des Pyrénées-Atlantiques, a approuvé la modification des statuts de l'établissement, celle-ci portant sur deux points : - le changement de dénomination du Syndicat en TERRITOIRE D'ENERGIE PYRENNES-ATLANTIQUES, - une extension des compétences et un changement de nature juridique du Syndicat.

4. Service de Restauration Scolaire : règlement et tarifs pour l'année scolaire 2022-2023 :

Le règlement intérieur du restaurant scolaire et la tarification des repas du restaurant scolaire ont été étudié en commission par les élus, la secrétaire générale et la directrice du périscolaire. L'augmentation du tarif du repas est actée.

5. Service Accueil Périscolaire, approbation du règlement et des tarifs pour l'année scolaire 2022-

2023 : L'Accueil Périscolaire est un service agréé par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, qui accueille les enfants scolarisés à l'école d'Uzein le matin, le temps méridien et le soir. Le règlement intérieur légèrement modifié et les tarifs augmentés sont validés.

6. Accueil de loisirs Sans Hébergement : approbation du règlement et des tarifs à compter du 1^{er}

Juillet 2022 : Les membres du Conseil Municipal adoptent le règlement intérieur pour l'année scolaire 2022-2023, légèrement modifié et la tarification du service, non modifiée.

7. Création d'un poste dans le cadre du dispositif du Parcours Emploi Compétences (PEC) à compter

du 1^{er} Juillet 2022 : M. le Maire propose de créer 1 emploi dans le cadre du parcours emploi compétences dans les conditions suivantes :

- Contenu du poste : Adjoint d'animation au sein du service périscolaire et de l'ALSH communal
- Durée du contrat : 12 mois
- Durée hebdomadaire de travail annualisé : 35 heures
- Rémunération : échelon 4 indice brut : 387, majoré : 354.

et de l'autoriser à intervenir à la signature de la convention liée avec cette création d'emploi et du contrat de travail à durée déterminée avec la personne qui sera recrutée.

8. Création de Contrats d'Engagement Éducatif (CEE) pour l'ALSH communal durant les vacances scolaires et les mercredis périscolaires

9. Demande d'aide sociale d'une administrée pour la participation à ses déplacements, motivée par un dossier du Service Départemental des Solidarités et de l'insertion (SDSEI) du secteur Pau Agglomération (demande accordée sous conditions)

10. Accueil de collaborateurs occasionnels du Service Public (COSP) au sein des services communaux.

Tous les points ont été votés à l'unanimité. Le détail sur le site de la commune ou sur le panneau d'affichage à l'extérieur de la mairie. Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 13 juin dans la salle du conseil à 18h30.

Informations diverses

1. Elections Législatives des 12 et 19 juin prochains : Pour les inscrits sur les listes électorales, il est possible d'être membres du bureau des élections des 12 et 19 juin à l'occasion des élections législatives. Le bureau est situé dans la salle du conseil municipal, ouvert entre 8 h et 18 h. Les intéressés doivent s'inscrire en mairie.

2. Mot de Valérie FRESSE adjointe aux affaires Scolaires, Périscolaire, enfance et jeunesse :

« La différence entre une simple garderie et l'accueil périscolaire qui a été mis en place à la fin des TAP est importante : la **garderie** se déroule indifféremment à l'intérieur ou à l'extérieur des locaux scolaires, sur le temps périscolaire, et **sans** animation. Les élèves y sont placés sous la surveillance d'adultes **sans** condition de taux d'encadrement ou de qualification des personnes. Dans certaines communes est proposé l'aide aux devoirs.

La commune d'Uzein a fait depuis de nombreuses années un autre choix, celui de l'**accueil périscolaire**. Commençons par le commencement ! Quels sont les buts recherchés pendant ces activités périscolaires ? Dans la continuité des activités scolaires (... sans en être surtout !), notre mission est de proposer aux enfants : d'explorer de nouveaux domaines d'apprentissage ... Vive la curiosité !!

L'accueil périscolaire permet d'accueillir régulièrement ou occasionnellement les enfants scolarisés et de proposer des activités de loisirs éducatifs encadrés par **un personnel qualifié**. S'il constitue un service important rendu aux familles, il a aussi une vocation essentielle : celle de favoriser la continuité éducative par le développement, la découverte, la détente et l'apprentissage de la vie en société. Pour l'enfant, fréquenter l'accueil périscolaire c'est passer d'un univers à un autre, de l'école à la famille ou de la famille à l'école. C'est un lieu de plus dans sa journée et un nouveau temps en collectivité. Les conditions d'accueil et l'aménagement des locaux sont donc des éléments très importants pour que ce moment soit agréable et ne soit pas vécu comme trop long.

Le souci pour les communes est qu'il faut posséder du personnel qualifié : un animateur professionnel titulaire d'un titre de direction (BAFD, BEATEP, BPJEPS...) puis des animateurs titulaires de titres ou diplômes répondant aux critères de la réglementation des accueils collectifs de mineurs. Ensemble ils doivent produire un projet pédagogique et disposer de temps de réunion pour questionner et améliorer le service. Cet accueil est donc soumis à plusieurs règles :

1. La présence d'un projet éducatif (objectifs, modalités de fonctionnement du centre, présentation des activités proposées aux enfants).
2. La présence d'une équipe d'animation qualifiée (directeur et animateurs).
3. Le respect d'un taux d'encadrement (animateurs/enfants).
4. La présence d'un projet pédagogique élaboré par l'équipe"

3. Le transport à la demande FLEXILIS : Ce service fonctionne du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 8h (1er départ possible) à 18h (dernier départ possible), le samedi (hors jours fériés) de 9h (1er départ possible) à 18h (dernier départ possible).

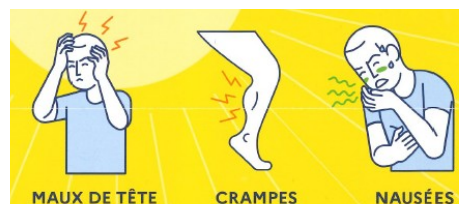
Votre point de départ est votre domicile ou un point d'arrêt.

Après adhésion au service, sur simple appel téléphonique (jusqu'à 1 heure avant) ou sur internet, vous réservez le déplacement souhaité (sous réserve de disponibilité) dans un rayon de 12 km autour de votre domicile ou d'un point d'arrêt desservi par Flexilis : Par téléphone : 0 805 03 01 50 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h / le samedi de 10h à 13h et de 14h à 17h. Par mail : tsr@idelis.fr

4. Recensement de nos jeunes : Vous venez d'avoir 16 ans et habitez, venez vous faire recenser en mairie.

5. Plan canicule :

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs :



EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

Dans leur quartier, les élu(e)s sont susceptibles de venir vous rendre visite.

6. Ma rando autour de Pau : Pau Tourisme Béarn Pyrénées a mis au point un outil très facile et ludique pour choisir une randonnée sur notre très beau territoire riche et varié en sentiers de balades. Vous trouverez tout cela sur <https://www.rando-pau.com/toutes-les-randos>

Retrouvez ce bulletin municipal papier en mairie ou à l'épicerie, en version numérique dès le premier mercredi du mois sur le site. D'autres articles illustrés, non présents dans ce bulletin se trouvent aussi sur le site uzein.fr, et des actualités flash sur le compte facebook de la commune.

Informations des associations et des sections du Foyer Rural d'Uzein

1. Foyer Rural : Section Histoire et Patrimoine Local

Les travaux au moulin : Après l'achèvement des arases, les murs du moulin sont aujourd'hui consolidés mais le toit est loin d'être en place. Aujourd'hui, nous attendons des propositions pour disposer d'une charpente qui puisse s'intégrer au mieux sur et dans ce bâti tri centenaire.

Dans l'attente, les « maçons » bénévoles ont entrepris d'embellir les enrochements, posés en aval du moulin, en bâtissant des alignements de galets. Ce mur « armé » servira de support à la future main courante de sécurité.

Pour celles et ceux qui voudraient se joindre aux équipes du chantier, sachez que vous serez les bienvenus : - Armand (06 19 08 93 70) ou Paul (06 77 03 63 18) sont à votre écoute pour toutes les questions que vous pouvez vous poser avant de rejoindre les équipes.



2. Les fêtes locales du village auront lieu les 26, 27 et 28 août prochains.

3. Deux jours de Théâtre à Uzein !

Et un pique nique Géant des Gravassers

ARTS MUSE & VOUS
Entrée libre

vendredi
10 JUIN

18h "VIS MA VIE" par l'ADAPEI de Sauvagnon
20h "A FOND LA FERME !" par les 6-9 ans
21h15 "ARRÊTEZ TOUT ÇA !" par les Adultes 1

Maison pour Tous
UZEIN

ARTS MUSE & VOUS
Entrée libre

samedi
11 JUIN

18h30 "AU PAYS DE LA BONNE HUMEUR" par 4-10 ans d'Uzein
20h "BEST OF" par les Adultes 3

Maison pour Tous
UZEIN

ORGANISÉ PAR

PIQUE-NIQUE
GÉANT
OUVERT A TOUS

Samedi 11 Juin

AU BOIS DU LANOT à partir de 12h
Repli à la salle polyvalente si pluie

Apportez
Votre pique-nique

Partagez
Un moment convivial

DE NOMBREUSES ACTIVITES SUR PLACE !
Barbecue à disposition, Pétanque, Palet breton, Mõlkky, Belote...